



RENTÉE 2007
HALTE AUX DIAFOIRUS DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Nouvelle saignée annoncée

RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT
MERCREDI 24 JANVIER A 14H30
APPEL DE L'INTERSYNDICALE DE L'ACADEMIE DE NICE

En ces temps de pré-campagne électorale, les questions d'Éducation sont trop souvent absentes des débats ou caricaturées à des fins démagogiques. Pendant ce temps pourtant, les Diafoirus s'affairent au chevet de l'Éducation nationale, lui infligeant purges et saignées avec un acharnement qui laisse peu de doutes sur leurs intentions. Ainsi, la dotation devant permettre le fonctionnement du service public d'éducation dans notre académie à la rentrée 2007 vient d'être transmise par le ministère. C'est une véritable provocation.

Personnels médicaux : toujours insuffisant. La dotation positive en médecin scolaire (+1) et en infirmières (+9) ne peut masquer le déficit en personnels de santé et sociaux dans notre académie. L'effort doit être largement amplifié pour assurer un véritable suivi de nos élèves et des personnels.

Personnels administratifs : sombre tableau. Au niveau des personnels administratifs, le ministère classe lui-même notre académie à une peu glorieuse 28^{ème} position... et décide contre toute attente de supprimer 5 emplois !

Personnels enseignants : nouvelle saignée. Le second degré se voit amputé de 190 nouveaux postes (96 au titre de la démographie et 94 au titre des décharges statutaires). Au lieu de profiter d'une pause démographique toute relative (en moyenne 6 élèves de moins par collège et 7 par lycée), le ministre et le recteur préfèrent accentuer notre classement désastreux, qu'ils reconnaissent dans leurs propres statistiques : sur trente académies métropolitaines, notre académie est désormais 26^{ème} pour les collèges (24^{ème} l'an dernier), 28^{ème} pour les LP (26^{ème} l'an dernier), et conserve sa 30^{ème} et dernière place pour les lycées... Pas de quoi plastronner ! Cette dotation pour les collèges et les lycées est dans le droit fil du projet de statut contesté par toute la profession, dont nous exigeons le retrait.

Dans les écoles maternelles et élémentaires le ministère applique le même remède : 16 postes en moins pour les deux départements de l'académie. Quelque soit l'arbitrage du rectorat entre les Alpes-Maritimes et le Var, le taux d'encadrement des élèves restera un des plus mauvais de France. Quid des conditions de scolarisation des maternelles, de la prise en charge des enfants en difficultés, du fonctionnement des écoles et de l'amélioration des conditions de travail des directeurs (trices) ?

Personnels d'éducation et d'orientation : un silence assourdissant. Rien n'est dit dans les documents au sujet des vies scolaires qui ont pourtant un besoin criant de postes de CPE et d'étudiants surveillants, pas plus que sur le nombre d'emplois de CO-Psy, personnel indispensable pour aider les élèves et leurs familles à l'orientation.

Face à cette situation les organisations syndicales (FSU, La Cgt Educ'Action, Sgen-cfdt, Unsa, Snalc, Sud-Education...) appellent les personnels à envoyer devant le rectorat des représentants de chaque établissement le mercredi 24 janvier à 14h30 à l'occasion d'une réunion du comité technique paritaire pour dénoncer ces dotations et exiger les moyens assurant un meilleur classement de notre académie, mais aussi, car il y a une cohérence globale dans les attaques contre le Service public d'éducation et ses personnels, pour exiger à nouveau le retrait du projet de décret sur les statuts des enseignants du second degré et l'arrêt immédiat des sanctions contre les directeurs d'école.